

COP 21

Les bonnes affaires du green

● Le Maroc est représenté à la COP 21, dont les travaux se poursuivent à Paris, par une importante délégation d'opérateurs privés mais aussi de responsables d'établissements publics. L'occasion pour le royaume de promouvoir son attractivité en matière d'investissements verts. La stratégie s'avère fructueuse avec les conventions de financements signées par l'ONEE.

C'est le jackpot pour l'ONEE. Preuve, si besoin est, que le Maroc est en bonne voie dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale de lutte contre le réchauffement climatique à travers la promotion des énergies renouvelables. Les deux conventions que vient de signer l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), en marge de la COP 21, s'inscrivent parfaitement dans ce cadre et même si ce n'est pas le premier financement vert dont bénéficie le Maroc, le nouvel apport est fortement symbolique puisqu'il intervient alors que les négociations sur le climat perdurent en dépit de l'urgence d'agir, qui semble faire consensus. Ainsi, lundi à Paris, deux conventions de prêts et de garantie de prêts ont été octroyées à l'ONEE par le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) via le financement de la 2^e phase du Programme d'électrification rurale générale (PERG) afin d'étendre l'accès à l'électricité à quelques 500.000 nouveaux foyers. D'une valeur de 70 millions de dollars, ce prêt est destiné à l'électrification de 723 douars répartis sur 49 provinces du royaume, selon Fassi Fihri, le directeur général de l'ONEE, qui a signé l'accord de prêt avec Su-leiman Al Herbeish, directeur général du Fonds en présence du ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara

et de Hakima El Haite, la ministre déléguée.

Économie verte

Le Maroc est donc bien parti pour tirer profit de la manne financière promise dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. La délégation marocaine à Paris où les travaux de la COP21 sont en train de prendre fin, s'est activement investie à promouvoir les opportunités d'investissements qu'offrent le royaume en matière d'économie verte. Il faut dire qu'en la matière, le pays a pris une sérieuse longueur d'avance et les investissements dits verts ont déjà commencé à affluer dans le cadre de la mise en œuvre de plusieurs grands projets dans le secteur des énergies renouvelables. La lutte contre le réchauffement climatique, c'est aussi et surtout une affaire de gros sous et en la matière, la COP 21 qui se déroule à Paris, en constitue la parfaite illustration. Il a été d'ailleurs questions de beaucoup d'argent tant de la part des dirigeants, à la recherche de financements pour la réalisation de leurs projets, qu'auprès de partenaires internationaux, institutions bancaires et investisseurs. L'occasion, donc, pour le Maroc de développer une stratégie marketing, en marge des négociations, en misant sur sa politique environnementale ainsi que sur le modèle économique adopté par le royaume pour le développement

d'une véritable industrie dans le secteur des énergies renouvelables, de la gestion intégrée des ressources en eau ou celle des déchets. À cet effet, des sessions de travail sont régulièrement organisées au niveau du pavillon Maroc installé au Bourget avec une forte présence des représentants du secteur privé du pays. Au centre des rencontres, la présentation d'opportunités d'investissements dans plusieurs secteurs, notamment l'industrie, l'énergie, l'agriculture, l'eau, l'habitat, le transport, le climat ainsi que l'environnement.

Opportunités d'investissements

Le Maroc compte donc tirer pleinement profit du développement de l'économie verte et entend miser sur des mécanismes innovants de financement mais aussi sur des partenariats, comme l'a souligné la ministre déléguée en charge de l'Eau, Hakima El Haite, qui joue le rôle de VRP à Paris depuis le début de la conférence. Vendredi dernier, elle avait d'ailleurs présidé les travaux du «Side event» sur la finance climat et investissement vert, un panel qui a réuni institutionnels, experts et investisseurs autour des questions relatives à la mobilisation des fonds pour le développement de l'économie verte. La ministre marocaine en a profité pour présenter les grands axes du Plan investissement vert (PIV), lequel avait été rendu public en 2014 à l'occasion du Sommet du climat organisé aux

Nations Unies à New York en 2014. Le PIV a été actualisé à l'occasion de la préparation de l'INDC Maroc pour la COP 21 en droite ligne avec les engagements pris par le Maroc de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 32% en 2030, par rapport aux émissions projetées la même année. Cet objectif qui correspond à une réduction cumulée de 401 Mt équivalent CO2 sur la période 2020-2030, nécessitera un investissement de 45 milliards de dollars sur la même période dont 35 milliards de dollars sont à chercher auprès des partenaires internationaux. En parallèle, le Maroc s'est également engagé à disposer de 42% de puissance électrique installée à partir de sources renouvelables à l'horizon 2020, ce qui va aussi nécessiter d'autres investissements. C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'il a été beaucoup question de réfléchir sur les voies et moyens financiers, ainsi que sur le rôle des agences de développement et des différents partenaires pour une meilleure mobilisation, afin de trouver des mécanismes de mise en œuvre alliant besoins en termes de financement et transition vers une économie verte. Le PIV présente un portefeuille de projets de développement menant à une transition vers une économie verte. Il s'agit d'une trentaine de projets concernant sept secteurs ainsi que de possibilités de partenariats public-privé visant à impliquer davantage le secteur privé dans la finance climat. Il faut dire qu'en la matière, le Maroc dispose déjà d'une assise solide avec de multiples projets mis en œuvre dans le cadre de la transition énergétique et de la promotion des énergies renouvelables. Plusieurs institutions financières internationales comme la BAD ou la Banque mondiale accompagnent déjà le Maroc dans cette voie avec la réalisation de plusieurs infrastructures, notamment dans le cadre du plan solaire marocain ou de son pendant qui s'appuie sur l'éolien. Avec les milliards de dollars promis par les bailleurs de fonds, le Maroc a de quoi tirer son épingle du jeu. Les premiers arrivés sont donc les premiers servis !

PAR ABOUBACAR YACOUBA BARMAL
a.barma@leseco.ma

Recommandations du CESE

Dans une série de recommandations adoptées, en octobre dernier, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) avait plaidé pour une réorientation stratégique des politiques publiques en vue de prendre en compte les défis engendrés par le réchauffement climatique et leurs impacts. Parmi les pistes prioritaires, le Conseil avait préconisé aux autorités de bien vouloir veiller à tirer profit des potentialités économiques qui accompagnent la réorientation des politiques publiques afin de tenir compte des risques climatiques. «La promotion d'une véritable économie verte permettra assurément au Maroc de saisir les opportunités et de gagner des points en termes de croissance inclusive ou de création d'emplois», lit-on dans le rapport publié quelques semaines avant la tenue de la COP 21. Pour le CESE, le Maroc dispose d'arguments solides pour profiter des opportunités économiques créées par la lutte contre le changement climatique, autrement dit le «climatic-chance». Le développement de l'économie verte peut en effet s'accompagner de gains en termes de croissance et de création d'emplois.